



Une nouvelle direction au Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Sèvre Niortaise et au Parc naturel régional du Marais poitevin.

jeudi 1er juin 2023, par [lpe](#)

Après avoir été la cheville ouvrière de la constitution du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Sèvre Niortaise, Jean-Pierre Georges en assure la direction depuis sa création le 1er janvier 2020. Il a mis en place l'organisation humaine, juridique, financière du syndicat et coordonné la reprogrammation de 5 contrats Territoriaux. Il a réalisé un travail d'animation avec ses collègues en concertation avec Pascal Olivier, son Président, et les membres du Bureau. Il part à la retraite le 1er juillet prochain.

Son successeur sera **Fabrice Laumond**, qui après 30 ans d'implication au Parc naturel régional du Marais poitevin, où il assurait la fonction de co-directeur, a rejoint le Syndicat le 1er juin 2023. Un magnifique challenge pour cet ingénieur agricole qui a conduit au Parc des dossiers transversaux : tourisme durable et fluvestre, marque « Valeurs Parc » au sein du réseau national des Parcs naturels régionaux, environnement et agriculture, budget... Il aura à poursuivre la mise en œuvre de la compétence GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI).

Au Parc, **Sandrine Guihéneuf**, co-directrice jusqu'alors chargée du climat, du cadre de vie, de la médiation et de la communication, devient la nouvelle directrice. Ingénieure en aménagement du territoire, elle s'y investit depuis 25 ans et y a notamment mené des opérations de mise en valeur du patrimoine lié à l'eau. Son engagement au Parc et au sein du Réseau des Grands Sites de France, qu'elle représente à la Commission Supérieure des Sites Perspectives et Paysages, lui a valu de recevoir les insignes de chevalier de l'ordre national du mérite en 2022.

Elle pourra compter sur Dominique Giret, directeur technique, Julie Bardoux, directrice administrative et financière et une équipe pluridisciplinaire impliquée dans la préservation et la valorisation du Marais poitevin, première zone humide de la façade Atlantique.

Elle mesure ainsi la chance d'animer un collectif technique, d'un peu moins de trente agents permanents, emmené par une centaine d'élus réunis au sein du comité syndical du Parc, présidé par **Pascal Duforestel**, Conseiller Régional de Nouvelle-Aquitaine.

De nombreux défis restent à relever : préservation de la biodiversité et du patrimoine, inscription sur la liste Ramsar reconnaissant les zones humides d'importance internationale, changement climatique, renouvellement du label Grand Site de France et du paysage emblématique des marais mouillés, soutien à l'élevage et aux marais communaux, valorisation environnementale et écotouristique de la façade littorale et des marais desséchés, médiation culturelle, éducation à l'environnement... Autant de sujets passionnants portés dans la continuité par le Parc au service de ses collectivités adhérentes, de ses partenaires, de ses habitants et du territoire exceptionnel qu'est le Marais poitevin !

Abonnez Vous!